



8 | Une des 3 serres communales

SOMMAIRE

2 | Social

L'APEA remplace la Chambre pupillaire

3 | Sécurité publique

La police renforce ses effectifs

4-5 | Politique

Présentation des Conseils municipal et général

6-7 | En images

Le chantier MCentral se poursuit
Le Conseil municipal à l'action
Monthey Tourisme

8 | Parcs & Promenades

Les nouvelles serres au parc de la Torma

9 | L'invité

Alain Langel

10 | Vie locale

La Petite Ceinture
La fête des voisins

11 | Conseil général

Fabrice Thétaz, président du Bureau

12 | Agenda

Programme des manifestations



Par
Stéphane
COPPEY
Président

Tout pour bien faire, mais beaucoup à faire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il est de coutume pour un Président nouvellement élu d'établir un bilan à l'issue de ses cent premiers jours d'activité.

Personnellement, j'ai pu m'assurer que la commune bénéficie, d'une part, de finances saines et, d'autre part, d'un personnel compétant et motivé. Notre ville présente par contre des infrastructures vieillissantes et insuffisamment adaptées à une population de plus de 17'000 habitants. En d'autres termes, le constat pourrait être résumé de la manière suivante: «tout pour bien faire mais beaucoup à faire».

Evoqué par tous les partis politiques durant la dernière campagne, un des éléments phares de cette législature consiste à redynamiser le centre-ville, à

l'instar de ce qui a été réalisé et se réalise dans les autres cités du canton. L'ouverture en novembre prochain du nouveau centre commercial «M Central» va profondément modifier l'activité urbaine. Un tel paquebot, avec ses 450 places de parc au centre d'une agglomération, ne présente néanmoins que peu d'intérêt s'il n'existe que pour lui-même. Situé à 200m de la Place du Compte Vert, à 300m de la Place Tübingen et à 400m de la Place Centrale, il doit être l'un des accès à l'ensemble des commerces de la ville. A nous, représentants politiques, d'amener les utilisateurs de ce parking, comme des autres parkings publics avoisinants, à déambuler à travers notre cité.

La concrétisation de cet objectif passe par un réaménagement du domaine public, où les piétons et la mobilité douce sont prioritaires, où la convivialité est de mise.

Ces infrastructures à moderniser doivent de plus favoriser la venue de nouveaux commerces attractifs et diversifiés.

La réalisation de tels travaux, qui devraient débiter l'automne prochain, engendrera néanmoins inévitablement des désagréments pour les usagers et habitants du quartier. La circulation motorisée sera fortement perturbée et les immiscions seront parfois difficiles à supporter. Ce passage obligé doit néanmoins être franchi pour permettre à Monthey d'assumer son statut de deuxième ville du canton.

Chères Montheysannes, chers Montheysans, soyons tous unis, habitants, commerçants et usagers, pour soutenir cette mue et faire de Monthey une ville où il fait bon vivre.

Stéphane Coppey

Magali Fessard, greffière-juriste, Jean-Pascal Rey, président de l'APEA et Catherine Rippa, secrétaire.



L'APEA remplace la Chambre pupillaire

Depuis le début de cette année, la Chambre pupillaire a un nouveau nom: l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA). Si la majorité de ses tâches restent les mêmes, elle entend favoriser au maximum l'autonomie et le soutien familial.

Apporter une aide et une protection à l'enfant ou à la personne concernée lorsque la famille ou les services sociaux ne suffisent plus, telle est la

mission de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA). Entré en vigueur le 1er janvier 2013, le nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte (*lire ci-contre*), a vu disparaître les Chambres pupillaires, remplacées par les APEA.

Si les missions de base restent les mêmes que celles exercées par la Chambre pupillaire, l'APEA se veut plus proche des gens. «Le nouveau droit vise à préserver au maximum l'autonomie de la personne concernée, ainsi qu'à favoriser, autant que faire se peut, la solidarité familiale», explique Jean-Pascal Rey, président de l'APEA de Monthey.

Travail en réseau

Indépendante de l'administration communale, l'APEA de Monthey est composée d'un président (à 30%), assisté d'une greffière (à 50%) et d'une secrétaire (à 50%). Elle siège à quatre avec deux membres permanents, avec notamment le vice-juge et des assesseurs. En ce qui concerne le suivi des enfants, l'autorité collabore avec l'Office pour la Protection de l'Enfant (OPE). Pour le soutien aux adultes, les mandats sont confiés à des particuliers ou, notamment dans les cas les plus complexes, au Service officiel

de la curatelle (SOC) qui a remplacé le Service de la tutelle officielle (STO) au 1er janvier 2013. «Nous travaillons beaucoup en réseau avec les services de la santé et de la police», souligne Jean-Pascal Rey.

400 dossiers en cours

Ceux qui ont recours à l'APEA sont en général des personnes qui se retrouvent dans l'impossibilité de gérer leurs affaires courantes de manière temporaire ou permanente. Elles peuvent alors prendre contact par écrit avec l'APEA ou, en cas d'urgence, faire appel au 144 en cas d'accident ou au 117 pour signaler des cas de violences et violences domestiques. L'OPE peut également prendre des mesures d'urgence pour les cas touchant les enfants. «Nous avons environ 400 dossiers en cours d'instruction et plus de 300 mesures en vigueur, dont près d'un tiers concerne des mineurs», relève Magali Fessard, greffière-juriste de l'APEA de Monthey.

Des chiffres en constante augmentation qui s'expliquent notamment par l'accroissement de la ville, les nombreux changements d'ordre familiaux que connaît notre société, ainsi que l'augmentation du nombre de jeunes en difficulté. «Nous enregistrons davantage de demandes et de signalements depuis 2008 car les fonctionnaires et autorités ont l'obligation de signaler les situations problématiques. Les problèmes sont mieux identifiés que par le passé grâce à une enquête approfondie», relève le président.

Une des plus fortes hausses des tâches de l'APEA concerne les conventions d'entretien en faveur des enfants nés hors mariage. De quelques cas en 1996, l'APEA en traite aujourd'hui une quarantaine par année.

C.Mo.

Qu'est-ce qui change?

Une révision complète du droit de protection de l'enfant et de l'adulte remplace le droit de la tutelle, déjà centenaire et qui ne répondait plus aux besoins de notre société. Des changements ont été opérés notamment dans la terminologie: on ne parle plus de «tuteur» mais de «curateur». De même, le terme «personne sous tutelle» est remplacé par «personne concernée».

Sur le fond, qu'est-ce qui change? «Le nouveau droit laisse un maximum d'autonomie aux personnes. Chaque cas bénéficie d'une mesure personnalisée basée sur l'autodétermination et le respect de ses droits personnels», souligne Jean-Pascal Rey, président de l'APEA de Monthey. Les APEA ont jusqu'à fin 2015 pour la conversion des anciennes mesures.

Sur la forme, l'autorité de protection s'est professionnalisée. Sur les 96 Chambres pupillaires existantes dans tout le canton, des regroupements ont eu lieu de manière à créer 26 APEA.

C. Mo.

▀ APEA
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2
Case Postale 512
1870 Monthey 1

Permanence téléphonique:
Jeudi: 09h00 - 11h30
Téléphone 024 475 79 53
Reçoit uniquement
sur rendez-vous.

Une police plus proche de sa population

Au 1^{er} janvier 2013, Collombey-Muraz a quitté la Police Intercommunale du Haut-Lac (PIHL) pour rejoindre celle de Monthey, active depuis un an également sur les communes de Massongex et de Vérossaz. Dix nouveaux agents, dont 3 aspirants, ont été engagés, portant à 37 l'effectif total du Service de la sécurité publique de Monthey.

L'extension de la police municipale de Monthey sur les communes partenaires est allée de pair avec une réorganisation complète du Corps de police et de son mode de fonctionnement. L'Unité police-secours, composée de 4 brigades, assure dès le 1^{er} janvier 2013 deux patrouilles au minimum sur l'ensemble du secteur, ce 24h/24, 7 jour sur 7. En cas d'événement majeur prévisible, 5 patrouilles peuvent être constituées. Au printemps, deux conducteurs-chiens débiteront leur formation, pour être opérationnels fin 2014, garantissant ainsi un renfort de qualité. Dès 2014 également, trois agents cyclistes seront opérationnels, afin de renforcer les contacts avec la population.

Principale nouveauté, l'Unité police de proximité se charge des tracasseries quotidiennes du citoyen. Pour toute demande, le sergent-major Nicoulaz est le répondant pour Monthey et le sergent-major Rimet celui pour Collombey-Muraz, Massongex et Vérossaz. Identifiables par leur véhicule arborant des citoyens, leur mission est d'assurer une présence visible, dissuasive et sécuritaire sur le terrain. Les principales tâches des 7 collaborateurs de cette unité sont:

- Le maintien des contacts avec la population, les commerçants et les divers services communaux.
- La gestion de toutes les demandes, préoccupations et inquiétudes du citoyen.

- Le conseil à la population et la prévention, pour renforcer le sentiment de sécurité sur l'ensemble du territoire.
- Une présence dissuasive, pédestre ou motorisée, notamment lors des manifestations et aux abords des écoles (éducation routière).
- La gestion des demandes de manifestations et le cas échéant, l'accréditation du label Fiesta.
- Le suivi et le contrôle des grands chantiers en ville.
- Les naturalisations et les demandes pour le service cantonal des étrangers.
- Le contrôle du stationnement, un stationnement anarchique étant la première cause du sentiment d'insécurité dans une ville.

L'Unité police interne, qui comprend la réception des citoyens au guichet et la gestion des appels téléphoniques (plus de 40'000 en 2012) s'est professionnalisée en termes d'outils, compte tenu de la charge de travail supplémentaire et de la complexification des tâches. Les images de vidéosurveillance de Collombey-Muraz arrivent désormais à la centrale de Monthey.

Au niveau administratif, les commandements de payer pour les 3 communes partenaires sont désormais notifiés par la Police municipale de Monthey. Les rapports et auditions pour les naturalisations sont du ressort du service de police.

C.Mo.



L'effectif de la police municipale est de 37 personnes.
(Ville de Monthey)



Avec son véhicule facilement identifiable, l'Unité police de proximité assure une présence visible, dissuasive et sécuritaire sur le terrain.
(Ville de Monthey)

Les tâches des neuf nouveaux élus

La répartition des dicastères pour la période administrative 2013-2016 se présente de la manière suivante:



COPPEY Stéphane
Administration Générale,
Finances & Promotion

Services rattachés
Chancellerie
Finances & Gestion
Ressources Humaines
Information & Vie économique

Chefs de service et de section
Posse Jean-Pierre
Gay-des-Combes Gérard
Dousse Fabienne
Coppex Patrice



BORGEAUD Gilles
Enfance, Sports,
Jeunesse & Intégration

Services rattachés
Enfance
Sports, Jeunesse & Intégration

Cheffes de service
Bressoud Véronique
Gillioz Senta



MOULIN Daniel
Aménagement,
Urbanisme & Bâtiments

Services rattachés
Urbanisme, Bâtiments &
Constructions

Cheffe de service
Chaperon Emilie



MULTONE Christian
Affaires sociales,
3e Age & Santé

Services rattachés
Centre Médico-social
Service social
Home les Tilleuls
Service Officiel de la Curatelle

Chefs de service
Lanini Philippe
Schaller Christophe
Mottiez Paul



GIRARD Fabien
Culture, Tourisme
& Jumelage

Services rattachés
Culture, Tourisme & Jumelage

Chef de service
Malaguerra Lorenzo



BORGEAUD Eric
Enseignement &
Formation Professionnelle

Services rattachés
Cycle d'orientation &
Formation Professionnelle
Ecoles primaires

Chefs de service
Rey-Bellet Nicolas
Morisod Michael



ROUILLER Guy
Sécurité

Services rattachés
Sécurité publique
Sécurité civile

Cheffes de service
Martinella-Grau Violaine
Ecoeur Marie-Claude



TORNARE Jean-Marc
Services Industriels,
Energies &
Développement Durable

Services rattachés
Services Industriels &
Développement Durable

Chef de service
Rinaldi Massimo



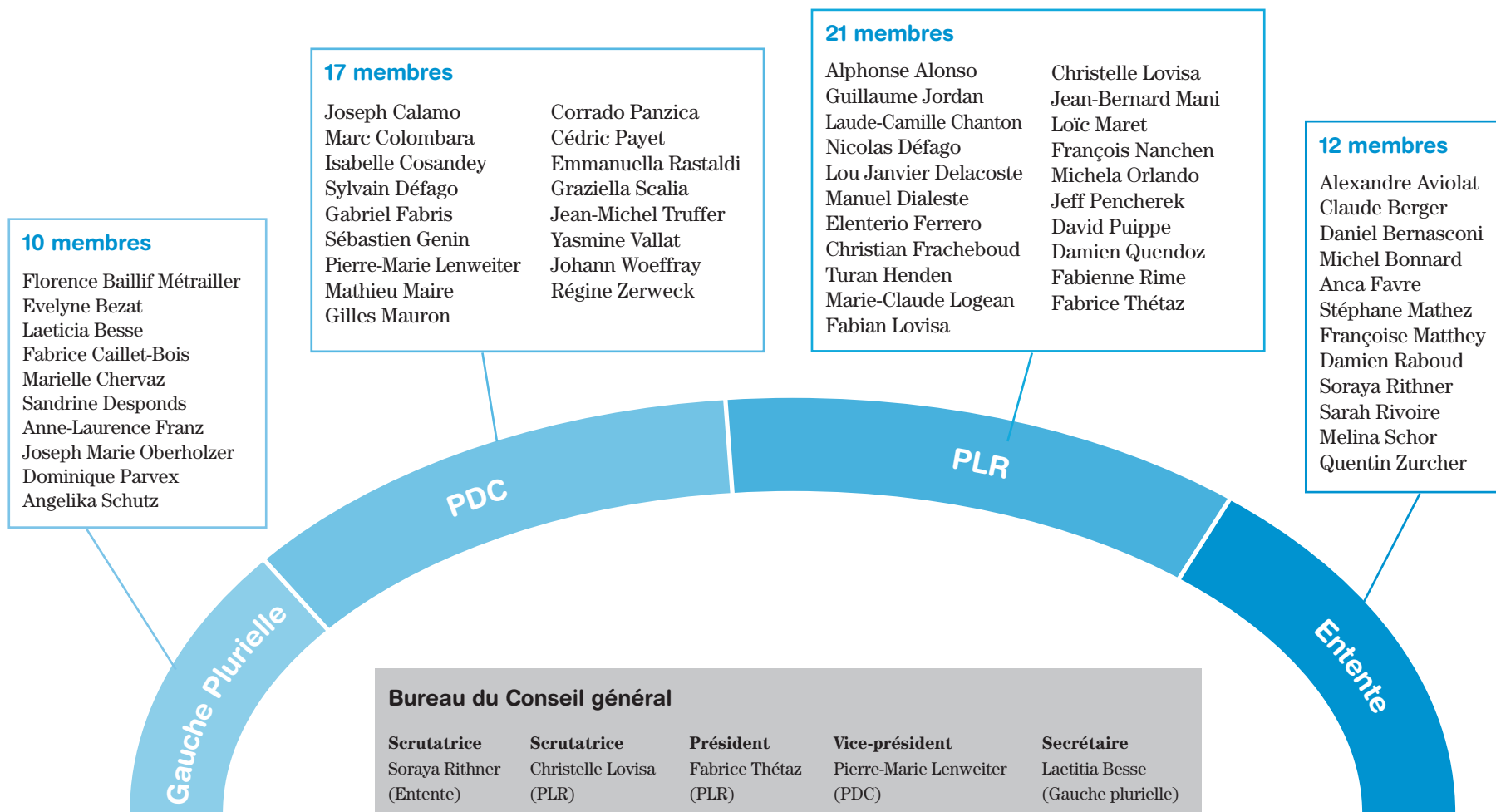
COTTET Gilles
Travaux Publics,
Mobilité & Environnement

Services rattachés
Travaux Publics, Mobilité &
Environnement

Chef de service
Comte Daniel

Un coup de jeune au sein du législatif

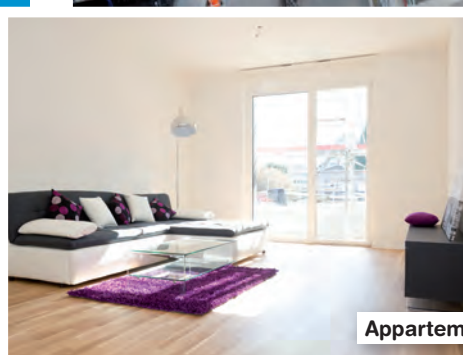
Le Conseil général représente le pouvoir législatif de l'organisation communale. A Monthey, il est composé de 60 membres. Pour la période législative 2013-2016, la répartition des sièges se présente de la manière suivante:



MCentral prend forme

Le chantier de MCentral avance à grands pas. La fin du gros œuvre est en passe de s'achever. Dès avril, place à la pose des fenêtres et à la réalisation des rampes de parking. Pour permettre aux Montheysans de mieux se projeter dans les quelque 130 appartements à la location, un appartement témoin a été aménagé. Initialement prévu pour fin février 2014, les travaux devraient s'achever avec trois mois d'avance. L'inauguration est en effet agendée au 13 novembre 2013.

C. Mo.



Appartement témoin.



© Photos: Déclic Photographies Monthey

Monthey Tourisme passe

Le comité de Monthey Tourisme s'est réuni en assemblée générale le 30 janvier dernier. L'occasion pour le président du comité Fernand Mariétan de dresser un bilan positif de l'année 2012 avant de passer la main à un nouveau comité composé Lorenzo Malaguerra, Patrice Coppex, Sandra Rausis, Gilles Cottet, Charles Niklaus et Fabien Girard. La séance s'est terminée par la remise des prix des balcons fleuris.

C. Mo.



Jean Daven a reçu, des mains de Sandra Rausis, le titre de membre d'honneur pour 23 ans au service du comité.

la deuxième vitesse



Plus de 80 personnes ont assisté à l'assemblée générale de Monthey Tourisme.

Le Conseil municipal en séance de travail



(Ville de Monthey)

Le 31 janvier et 1^{er} février, le Conseil municipal s'est réuni à Ovronnaz pour une séance de travail concernant essentiellement les finances de la Ville. «L'investissement annuel maximal de la Ville de Monthey devrait être de 20 millions de francs. Dès lors, il y a lieu d'établir une planification financière précise pour les quatre prochaines années», souligne le président Stéphane Coppey.

C.Mo.



Président de Monthey Tourisme, Fernand Mariétan a passé la main au municipal Gilles Cottet qui assurera la fonction ad intérim, le temps pour le comité de nommer le nouvel Event-manager. Fabien Girard reprendra ensuite la présidence de Monthey Tourisme.

Réunis autour du futur tracé de l'AOMC

Le 18 février dernier, les conseillers municipaux de Monthey et leurs homologues de Collombey-Muraz se sont réunis en séance. Objectif: déterminer le futur tracé de la ligne AOMC sur les deux territoires communaux.

C.Mo.



Une partie des élus: Guy Rouiller, conseiller municipal montheyensan, Yannick Buttet, président de Collombey-Muraz, Stéphane Coppey, président de Monthey et Jean-Luc Planchamp, conseiller municipal de Collombey-Muraz.

(Ville de Monthey)



Dans la serre chaude à 19 degrés, Patricia Boissard, responsable des cultures, soigne les orchidées.

De nouvelles possibilités de cultiver

En service depuis novembre dernier, les trois nouvelles serres communales ont passablement modifié la manière de travailler des employés de la section Parcs et Promenades.



Les plantes servant à orner les massifs de la Ville sont stockées durant l'hiver dans la serre tempérée (16 degrés).



C'est dans la serre froide maintenue à 3 degrés que sont cultivées les pensées.

Ultramodernes, spacieuses et fonctionnelles, les nouvelles serres communales sont en fonction depuis le mois de novembre dernier mais c'est véritablement ce printemps qu'elles ont pris des couleurs. Depuis quelques jours, semis, cultures et plantes aux couleurs vives et variées grandissent et s'épanouissent dans les 650m² d'espaces entièrement vitrés.

Situées dans le premier virage en épingle de la route de la Vallée, dans le parc de la Torma, les serres font le bonheur des deux à quatre employés de la section Parcs & Promenades qui y travaillent, selon les saisons. «La grande majorité des tâches est informatisée comme l'arrosage, l'apport d'engrais et la température à l'intérieur des serres. Cela permet un travail bien plus précis dans les dosages et entraîne un gain de temps considérable», relève Francis Rithner, chef d'équipe Parcs & Promenades.

Les installations se veulent également écologiques. Un bassin de 80m³ récupère les eaux de pluie qui couvrent largement les besoins en eau annuels. Un écran thermique protège à la fois du froid mais aussi du soleil en cas de fort rayonnement. Chaque serre possède une température différente de manière à diversifier les cultures. «Ces installations modernes nous apportent une stabilité dans les températures mais cela signifie aussi une nouvelle manière de travailler», souligne Francis Rithner.

Comment évolueront les cultures? Quel sera la durée de culture des semis? «Nous ne le savons pas exactement. La durée de croissance sera sans doute accélérée. Cette première année servira de test. Nous pourrons aussi cultiver de nouvelles plantes qui serviront à moderniser les massifs de la ville», ajoute le responsable.

35'000 plantes chaque année

Pour orner les 40 massifs, 35 bacs et 50 caissettes amovibles qui ornent la ville, quelque 35'000 plantes et 9'000 bulbes sont nécessaires chaque année, dont 1'300 géraniums et 7'500 bégonias. «Pour ce printemps, nous achetons environ 4'000 plants et en cultivons le double mais, désormais, nous pourrions en produire plus», assure Francis Rithner. Ces serres auront également un rôle formateur puisqu'un apprenti horticulteur sera engagé prochainement.

La prochaine étape des travaux consistera à aménager le parc de la Torma. Outre l'aménagement extérieur à proximité des serres, un parc avec vocation culturelle et artistique sera créé. L'inauguration des infrastructures est agendée au 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique.

«Monthey est sur le bon chemin»

Propriétaire du magasin d'optique sur la Place Tübingen depuis 1982, Alain Langel a définitivement rangé lunettes et lentilles en décembre dernier en remettant son commerce. A 62 ans, il vient également de passer la main à la présidence d'Artcom, la société des artisans et commerçants de Monthey, dont il a été membre du comité pendant 20 ans. Ce qui n'empêche pas le nouveau retraité de rester très concerné par l'évolution de la cité et de son centre.

Quel regard portez-vous sur Monthey?

Bien que je ne sois pas né ici, j'ai passé toute mon enfance dans cette ville. J'y ai mes racines et des attaches. Cela crée forcément des liens. L'esprit, la notion d'accueil, la mentalité et l'ouverture d'esprit rendent la ville chaleureuse. Je me sens donc Monthésan dans l'esprit mais dans les faits, c'est un peu plus difficile.

Pour quelles raisons?

L'aspect urbanistique y est pour beaucoup. Difficile de ressentir une appartenance avec une ville qui est certes bien placée géographiquement mais qui manque d'attractivité propre. Elle fait plutôt office de plaque tournante pour différentes destinations plutôt que d'être une desti-

nation en elle-même. La situation n'est pas nouvelle; les constats ont été établis et cet état de fait n'est pas seulement à imputer aux autorités politiques. Les commerçants et artisans ne se sont pas assez investis dans le domaine.

Aujourd'hui les choses changent...

Oui et je m'en réjouis. On est sur le bon chemin. Il y a une réelle volonté de dynamiser le centre-ville. La Petite Ceinture est la première étape de ces changements. Reste un gros défi: coordonner la volonté politique aux souhaits des commerçants. Ces derniers devront aussi lâcher du lest.

Quel serait le centre-ville idéal?

Il faut des espaces où la voiture passe au second plan mais aussi des commerces attractifs et accueillants, sans oublier du mobilier urbain et des espaces de rencontres qui donnent envie aux habitants de venir et s'attarder, pas seulement pour boire un verre. Mais tant qu'il y aura la route cantonale qui traverse le centre de part en part, ce sera difficile d'insuffler un tel dynamisme.

Avec l'implantation du MCentral, le centre-ville va être considérablement modifié. Craignez-vous ces changements?

Oui et non. Il est clair que cela va polariser de manière significative l'attractivité commerciale dans le bas de la ville. Cela peut précéder le haut. D'un autre côté, cela va créer une nouvelle dynamique. Les commerçants devront trouver leur place. Cela ne pourra se faire sans un investissement de leur part en matière de qualité, de présentation et d'accueil. Une sélection va se faire.

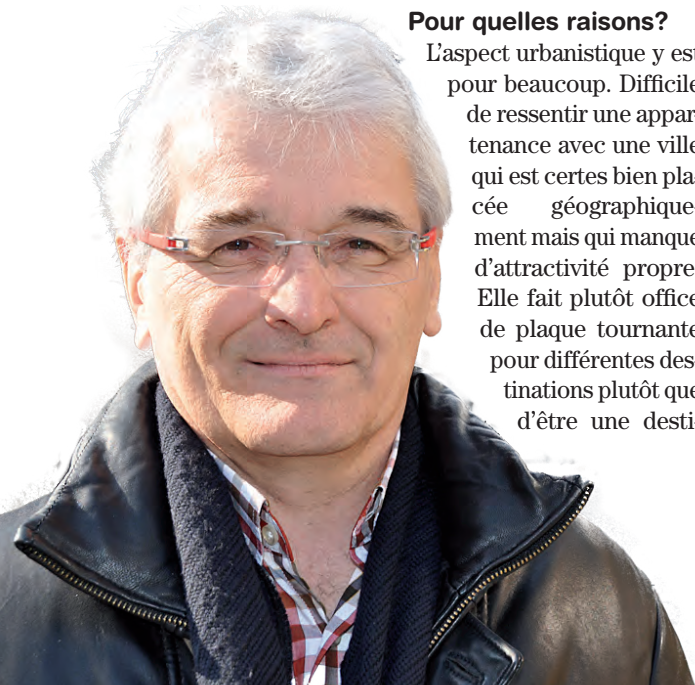
Comment imaginez-vous la ville dans dix ans?

Positivement! Les axes principaux sont tracés. Elle va donc évoluer favorablement. Cela ne se fera sans doute pas sans heurts mais les autorités politiques montrent leur engagement. Ils vont peut-être parfois aller au feu, mais ils vont y aller.

Vous êtes fraîchement retraité. La vie commerciale ne va-t-elle pas vous manquer?

Non, j'étais prêt. J'entends même nager à contre-courant des autres retraités. Pas question de dire: «Avant je n'avais pas une minute à moi, maintenant, je n'ai pas une seconde!» Je souhaite marquer des temps d'arrêt pour prendre du recul. J'ai vécu de belles années commerciales, j'ai beaucoup reçu. C'est le moment aujourd'hui de rendre cela de manière bénévole.

C.Mo.



Travaux en cours pour la Petite Ceinture

Les travaux pour la réalisation de la Petite Ceinture se poursuivent activement. Le projet qui vise à passer en double sens les rues du Théâtre, de la Tannerie et du Marquisat et à réaménager celle du Fay et une partie de l'avenue de la Gare se déroulera en plusieurs étapes (voir schéma). Le pont sur la Vièze étant achevé, la prochaine étape concerne la démolition de la maison «Cardinal» prévue dès le 22 avril (Lot 2). «Tous les travaux ont été planifiés avec les différents services communaux de manière à réduire au maximum les perturbations et de maintenir la circulation dans un sens», souligne Gilles Cottet, municipal en charge des Travaux Publics, de la Mobilité et de l'Environnement. La fin des travaux est prévue pour septembre 2014.

Fête des voisins

Suite au succès rencontré les années précédentes, la Fête des Voisins est reconduite pour une 3^e édition, le 31 mai prochain. Aujourd'hui il est parfois plus facile de communiquer avec l'autre bout du monde que de dire bonjour à son voisin ou à sa voisine. La fête des voisins, c'est l'occasion de franchir le pas pour faire connaissance, se rencontrer et entretenir des rapports de bon voisinage.

L'idée est simple et facile à réaliser: donner rendez-vous à ses voisins et voisines autour d'un verre ou d'un buffet canadien. Voilà toute l'originalité de cette fête! Ce n'est pas une manifestation à laquelle «on va», mais qui dépend de l'initiative de son voisin et elle se déroule dans son immeuble ou dans son lotissement.



Une question? A la recherche d'une information? Service «Sports & Jeunesse» 024 475 77 60 ou www.monthey.ch

A terme, les changements de circulation engendrés par la Petite Ceinture permettront de limiter le trafic de transit à l'intérieur de la ville et de créer des zones de rencontres où le piéton reste prioritaire et où la circulation est limitée à 20km/h.

Dans un souci d'information, le Service des Travaux Publics travaille à la mise en place d'un support interactif pour renseigner la population sur tous les grands chantiers en cours et à venir et remercie par avance les usagers et riverains de leur compréhension et de leur collaboration dans le cadre de ces travaux.

• LOT 2

- ▶ Dès le 22 avril 2013, démolition de la maison «Cardinal», aucune incidence sur le trafic.
- ▶ Dès le 6 mai 2013, construction d'un giratoire sur l'avenue du Simplon et raccordement routier au nouveau pont sur la Vièze.
- ▶ Fin des travaux en octobre 2013.
- ▶ Perturbation de trafic sur l'avenue du Simplon.

• LOT 3

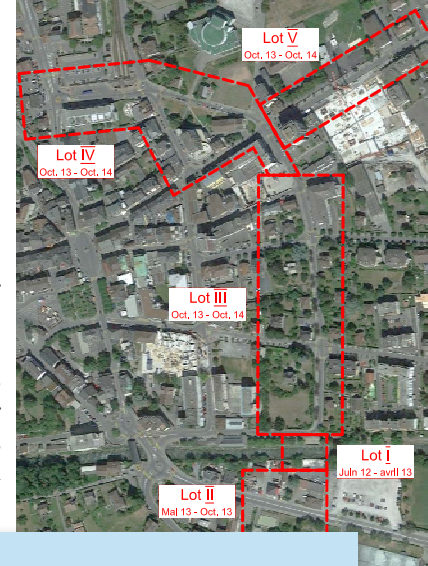
- ▶ Dès octobre 2013, Rue du Marquisat en 3 étapes.
- ▶ Perturbation de trafic sur la rue du marquisat par étapes, un sens de circulation maintenu.
- ▶ Fin des travaux en septembre 2014.

• LOT 4

- ▶ Dès octobre 2013, Rues Tannerie, Théâtre, Gare Ouest et Dufay en 3 étapes.
- ▶ Perturbation du trafic par étapes, un sens de circulation maintenu.
- ▶ Fin des travaux en novembre 2014.

• LOT 5

- ▶ Dès octobre 2013, Avenue de la Gare Est en une étape.
- ▶ Perturbation de trafic sur l'avenue de la gare, un sens de circulation maintenu.
- ▶ Fin des travaux en septembre 2014.



Tous à l'UBS Kid's Cup!

Infos et renseignements sur: www.monthey.ch

Le 26 avril prochain à 17h, Monthey accueille un éliminatoire de l'UBS Kid's Cup sur la piste d'athlétisme du Verney. Cette manifestation sera également l'occasion d'inaugurer cette infrastructure sportive entièrement rénovée.

Cet événement est une compétition ludique et pleine d'action qui permet à chacun d'exprimer ses capacités et son talent dans les mouvements de base que sont courir, sauter et lancer. Tous les enfants et jeunes âgés de 7 à 15 ans peuvent y participer gratuitement.



A 25 ans, Fabrice Thétaz préside le législatif

Pour la législature 2013-2016, la présidence du Conseil général reste en mains libérales-radicales. Fabrice Thétaz succède à Christian Fracheboud au perchoir. Un sacré défi qui n'effraie pas ce jeune enseignant.

Déjà une législature au Conseil général à son actif et une deuxième qui débute: à seulement 25 ans, Fabrice Thétaz est déjà au bénéfice d'une solide expérience politique. Il faut dire que le Monthesyan pure souche a attrapé le virus de la politique très tôt. «J'en parlais déjà avec passion dans la cour d'école», se souvient-il.

Quand il est approché en 2009 par le parti libéral-radical pour se présenter au Conseil général, il n'hésite pas. Et c'est avec la même conviction, qu'une réélection plus tard, il se propose comme candidat au poste de président du Bureau du Conseil général. Une élection qui a tourné au plébiscite (49 pour, 0 contre et sept absentions) lors de la première séance du Conseil général, le 29 janvier dernier. «Ma candidature n'était pas contestée mais il est vrai qu'un tel score constitue une surprise», admet-il.

Transparence et ouverture

Enseignant à plein temps, Fabrice Thétaz est pleinement conscient du travail qui l'attend. La

tâche ne l'effraie pas: «Je me suis bien préparé, notamment avec l'ancien président Christian Fracheboud. J'ai aussi passé plusieurs heures à relire le règlement et à potasser des dossiers».

Il dit vouloir travailler dans la continuité de son prédécesseur, tout en apportant une touche personnelle. «Ma présidence s'effectuera sous le signe de l'ouverture et de la transparence», assure-il en précisant qu'il mettra de côté son étiquette partisane tout au long de son mandat. «Je veux montrer à la population que le premier citoyen de la Ville est à l'écoute de ses revendications et de ses préoccupations».

Durant la législature, Fabrice Thétaz aura à traiter de dossiers aussi divers que les comptes, les projets de construction ou les règlements de plan de zone. Un exercice de haute voltige qui exige une grande polyvalence. «J'en suis parfaitement conscient. Il faut savoir s'entourer des personnes en fonction de leurs compétences. On n'est jamais seul en politique».



«On n'est jamais tout seul en politique»,
souligne Fabrice Thétaz. (Ville de Monthey)

Se présenter et représenter

Présider le législatif d'une cité à seulement 25 ans est une première en Valais. Mais Fabrice Thétaz ne craint pas pour autant de se faire marcher sur les pieds. «C'est une question de personnalité, pas d'âge. Travailler de manière transparente permet d'instaurer un climat de confiance et de respect», assure celui qui a convié les chefs de partis à la prochaine séance du Bureau du Conseil général et qui a participé à toutes les séances constitutives de commission pour se présenter et représenter le Bureau.

Voit-il sa fonction à la tête du Conseil général comme un tremplin? «Je ne pense pas à cela pour l'instant. J'ai quatre ans devant moi. Il s'agit maintenant d'organiser et de planifier les séances, de préparer les dossiers à venir. Cela va être passionnant. Mais c'est vrai que j'aime la politique, je ne compte pas m'arrêter tout de suite. Ce que je ferai après? Je ne le sais pas encore. On en reparlera en 2016.»

C.Mo.

Animations de mars à juin 2013

Pour plus d'informations:
 ➔ www.montheytourisme.ch
 ➔ www.monthey.ch
 ➔ Tél. 024 475 79 63

MARS

- 21 au 28 **Semaine contre le racisme**
Médiathèque
- 26 **Exploration du monde «Russie»**
 à 14h30 et 20h30 / **Théâtre du Crochetan**

AVRIL

- 2 **Conte dès 6 ans**
 à 16h45 / **Médiathèque**
- 2 **Hip Hop «Davai Davai»**
 à 20h30 / **Théâtre du Crochetan**
- 3 au 5 **La Bavette «Ateliers Pop-Up»**
Théâtre de la Vièze
- 5-6 **Concert de Soldat Louis**
 à 21h30 / **Salle de la Gare**
- 6 **Concert de la Lyre**
 à 20h00 / **Théâtre du Crochetan**
- 9 **Chanson «Nicolas Fraissinet»**
 à 20h30 / **Théâtre du Crochetan**
- 10 **Foire du Printemps**
 dès 8h00 / **Sous les platanes**
- 11 **Opéra «La Belle au Bois Dormant»**
 à 20h00 / **Cinéma Plaza**
- 12 **Théâtre «Quartier lointain»**
 à 20h30 / **Théâtre du Crochetan**
- 19 **Musique «Sidikiba Coulibaly Trio»**
 à 20h30 / **Théâtre du Crochetan**
- 20 **La Bavette «Ernesto a un trou dans sa poche»**
 à 17h00 / **Théâtre de la Vièze**
- 21 **Musique classique**
«Concert Quintettes à vents et piano»
 à 17h00 / **Théâtre du Crochetan**

- 23 **Journée mondiale du livre**
 Médiathèque
- 26 **Danse «Swan»**
 à 20h30 / **Théâtre du Crochetan**



- 28 **Cabaret «J'ai un moral à tout casser!»**
 à 17h00 / **Théâtre du Crochetan**

MAI

- 1er **Théâtre «Léonce et Léna»**
 à 19h00 / **Théâtre du Crochetan**
- 2 **Opéra «Rigoletto» de Giuseppe Verdi**
 à 20h00 / **Cinéma Plaza**
- 3 **Humour «Laurent + Deshusses»**
 à 20h30 / **Théâtre du Crochetan**
- 4 **Inauguration du nouveau costume de la Lyre**
Théâtre du Crochetan
- 7 au 9 **Cirque Helvetia / www.cirque-helvetia.ch**
Place d'Armes
- 8 **Foire Maraîchère**
 dès 8h00 / **Sous les platanes**
- 8 **Flamenco «Rosario Toledo»**
 à 20h30 / **Théâtre du Crochetan**
- 10 au 12 **Brocante**
Patinoire du Verney

- 17 **Théâtre «Le ravissement d'Adèle»**
 à 20h30 / **Théâtre du Crochetan**
- 18 **Fête du Jeu**
 dès 10h00 / **Sous les platanes**
- 24-25 **Café-concert avec la Chorale de Monthey**
Théâtre du Crochetan
- 26 **Jazz au Château**
 à 17h00 / **Château**
- 30 **Spectacle «Blaise Cendrars»**
 à 20h30 / **Théâtre du Crochetan**

JUIN

- 1er **Concert annuel de l'Echo du Coteau**
 à 20h00 / **Salle de Choëx**
- 1-2 **Championnat Suisse de Jazz/Moderne et Showdance**
Théâtre du Crochetan
- 7 **Mini-Triathlon populaire**
 à 17h00 / **Piscine découverte**
- 12 **Foire des Abeilles**
 dès 8h00 / **Sous les platanes**
- 15 **Théâtre «Dopo la Battaglia»**
 à 20h30 / **Théâtre du Crochetan**
- 15 **Fête de la Castalie / dès 10h00**
- 16 **Fugue Chablaisienne**
- 18-19 **Cirque Starlight / Place d'Armes**
- 21 au 23 **Fête de la Musique / Centre Ville**




 monthey

IMPRESSUM

Editeur
 Commune de Monthey

Journaliste
 Céline Monay (C. Mo)

Impression
 Montfort SA - Monthey

Pour écrire au journal
celine.monay@monthey.ch
www.monthey.ch

➤ **Tous les mercredis:**
 marché en ville.

➤ **Chaque 2e mercredi du mois:** visite guidée de la ville à 10h00

➤ **Programme détaillé de l'UNIPOP:**
www.unipopmonthey.ch